



Appel à manifestation d'intérêt pour la coordination et l'animation départementale du dispositif « Promeneurs du Net »

1- Contexte

La démarche des « Promeneurs du Net » vise à proposer une présence éducative sur Internet et les réseaux sociaux, en complément d'un accompagnement en présentiel au sein des structures. Ce dispositif a été déployé par la Cnaf en 2016 en direction des acteurs de la jeunesse puis a été étendu en 2022 aux acteurs de la parentalité.

L'objectif principal de ce dispositif est la création, l'accompagnement, la formation et l'animation d'un réseau de professionnel opérationnel pour accompagner les jeunes et les familles dans la rue numérique. Le Promeneur du Net est le titre donné au professionnel qui, au travers de son adhésion à une charte d'engagement, va poursuivre ses activités en ligne dans une visée d'accompagnement éducatif.

Formé à l'usage des réseaux sociaux, le promeneur est un professionnel reconnu pour sa capacité à mobiliser les potentialités du web et fournir les clés de compréhension de l'environnement numérique.

Déployé depuis 2017 en Lot-et-Garonne d'abord sur le champ de la jeunesse, le réseau Promeneurs du Net est composé d'une trentaine de professionnels aux profils divers (animateurs, travailleurs sociaux, infirmiers...).

Le volet parentalité des promeneurs du net a été déployé en 2025 et reste à consolider. Il vise à :

- Répondre au besoin d'accompagnement des parents souvent démunis face aux nouveaux supports et usages de communication utilisés par leurs enfants, notamment lorsqu'ils sont adolescents,
- Ouvrir ainsi de nouveaux espaces de parole, de nouvelles modalités de contact et d'écoute de qualité, afin d'éviter qu'ils restent sans réponse face à leurs questionnements du quotidien.

Une vigilance sur l'articulation avec la mission d'animation départementale du réseau familles 47 devra être apportée.

2- Objet de l'AMI

L'objet de cet appel à manifestation d'intérêt est la délégation de l'animation et de la coordination du dispositif Promeneurs du net à l'échelle du Département. Elle devra permettre de :

- Contribuer au développement et fonctionnement du réseau Promeneurs du net
- Poursuivre le déploiement du dispositif sur le thème de la jeunesse et de la parentalité
- Déployer les formations web citoyen conformément aux attendus de la Cnaf

- Promouvoir le réseau auprès des acteurs locaux et favoriser l'adhésion de nouveaux membres au dispositif « Promeneurs du Net »
- Le cas échéant, porter des actions jeunesse ponctuelles dans le cadre du SDSF sur sollicitation de la Caf

Le coordinateur est le relai auprès des personnes et des structures proposant une présence éducative sur Internet et il porte une réflexion sur la vie du réseau départemental.

a. Missions exercées

i. Animation du réseau des Promeneurs du net :

- Organiser des temps d'échange, de formation, d'analyse des pratiques pour les Promeneurs du net afin de leur assurer un soutien et de dynamiser leurs pratiques professionnelles ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires du réseau : organiser les temps de regroupement, animer les réunions ;
- Renforcer la cohésion du réseau et étayer la construction d'une culture commune ;
- Aider les Promeneurs du net à identifier les relais lors d'échanges avec des jeunes et des parents touchant des domaines en dehors de leur compétence initiale (par exemple, mal être, souffrance, propos dissonants) ;
- Accompagner les Promeneurs du net sur leur territoire d'intervention et dans leurs pratiques individuelles ;
- Accompagner la réflexion pour apporter et coconstruire des réponses en lien avec le réseau et le comité de pilotage ;
- Participer au comité de pilotage, préparer les pièces nécessaires en fonction de l'ordre du jour, rédiger, puis diffuser les comptes rendus ;
- Participer et coanimer le comité technique, préparer les pièces nécessaires, en fonction de l'ordre du jour, rédiger, puis diffuser les comptes rendus ;
- Répondre aux questions relatives au cadre juridique de travail, à la complexité d'ordre technique, à la maîtrise des outils et des supports, au positionnement à adopter vis-à-vis du jeune, les adultes... ;
- Veiller au respect de la charte et en accompagner l'évolution, si besoin ;
- Rendre compte des actions d'accompagnement et de suivi ;
- Participer à l'évaluation du dispositif.

ii. Administration des outils :

- Gérer la boîte mail ;
- Animer et administrer l'espace collaboratif de travail (veille documentaire, actualités, regroupements, échanges) et les comptes du réseau sur les médias sociaux ;
- Tenir à jour l'annuaire départemental (nom, mail, téléphone, structure, nom de profil...) et les contacts du réseau ;
- Mettre à jour les données en ligne : annuaire départemental, fiches descriptives, publications ;
- Suivre les conventions entre les structures porteuses du dispositif et la Caf.

iii. Développement de la présence éducative sur Internet :

- Promouvoir le dispositif Promeneurs du net ;
- Informer et mobiliser de nouveaux acteurs (participation à un colloque, présentations, organisation de formations, de rencontres, de journées départementales avec les acteurs du réseau...) ;
- Développer des outils de communication et d'échange.

b. Compétences recherchées

i. Le poste de coordinateur départemental nécessite une bonne connaissance :

- Des acteurs et des structures relatifs à la jeunesse et à la parentalité sur les territoires
- Des principaux dispositifs du champ de la jeunesse et de la parentalité

ii. Le coordinateur doit maîtriser :

- La méthodologie de projet : conception, suivi, partenariat, évaluation ;
- L'animation de réseaux (réunions, groupes de travail, projets collectifs et collaboratifs) ;
- L'environnement informatique et les médias de communication ;
- L'environnement institutionnel du département ;
- La veille sur les réseaux sociaux.

iii. Le coordinateur doit être en mesure de :

- S'intégrer dans un travail d'équipe ;
- Développer et s'inscrire dans des relations partenariales ;
- Mobiliser un réseau d'acteurs pluridisciplinaires ;
- Conduire une action collective, insuffler une dynamique collective ;
- Promouvoir et valoriser le réseau départemental et le dispositif ;
- Prendre des décisions et travailler en autonomie.

Enfin, il est à l'aise dans la prise de parole (animation de réunions, présentations), dispose de bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles, de capacités d'observation et d'analyse, et sait faire preuve de pédagogie et de diplomatie.

Il n'y a pas de formation spécifique ou de profil unique conduisant à un poste de coordinateur du réseau des Promeneurs du Net. Il s'agit plutôt d'un ensemble de capacités et de compétences nécessaires. Toutefois, les profils de type DeJeps, chargés de projets en animation sociale, diplôme universitaire en projets de santé/social/médico-social, associés à des compétences sur l'utilisation des médias numériques sont représentatifs.

c. Engagement de l'association vis-à-vis de la Caf :

- Tenir une comptabilité analytique de la mission
- Transmettre dans les délais impartis aux services de la Caf les documents nécessaires au suivi de la mission :
 - o Budget prévisionnel et plan d'activité prévisionnel de l'année avant le 15/12/N-1
 - o Budget actualisé au 30/09/N
 - o Bilan d'activité qualitatif et quantitatif de la mise en œuvre du projet ainsi qu'un compte de résultat au plus tard pour le 31/03/N+1

3- Contenu de la candidature

Cet appel à manifestation est ouvert à tout gestionnaire associatif à but non lucratif. Son activité d'envergure départementale s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire, social, familial ou du numérique. Il devra être en capacité d'accompagner le salarié dans sa mission d'animation (moyens humains et logistiques).

**a. Motivations en rapport avec l'animation et la coordination du dispositif
Promeneurs du net**

Le candidat présentera une note méthodologique exposant sa conception de l'animation et la coordination du dispositif Promeneurs du net à l'échelle du Département au regard des missions précisées au sein de l'AMI. Il précisera dans les grandes lignes comment est envisagée l'exercice de ces différentes missions.

b. Connaissance des enjeux et des acteurs locaux de la jeunesse et de la parentalité

Le candidat devra avoir et/ou parfaire une bonne connaissance des enjeux et des acteurs locaux évoluant dans le champ de la jeunesse et de la parentalité

c. Mobilisation d'un personnel technique et administratif compétent

Il est estimé le volume de 1 ETP annuel pour mettre en œuvre la mission présentée dans le présent appel à manifestation d'intérêt (0.5 ETP dédié au volet jeunesse et 0.5 ETP dédié au volet parentalité). Il appartient à la structure de fournir le profil de la personne qui assurera cette mission.

d. Moyens matériels

Les dépenses de communication à destination du grand public et/ou des partenaires, les actions de formations (hors formations qualifiantes) des Promeneurs du net et du coordinateur seront intégrées au budget global du dispositif.

e. Capacités financières

Le candidat devra fournir un budget prévisionnel de l'action pour l'année 2027. Le candidat devra présenter un budget à l'équilibre.

La participation financière de la Caf s'élèvera à 80 % des dépenses totales liées à la mise en œuvre du dispositif, avec un plafond de 40 000 € par ETP au titre des charges de personnel.

f. Capacité à impliquer les partenaires

Le candidat devra préciser les modalités de sa collaboration avec les acteurs institutionnels du département (services de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Caf, de la MSA,...).

Selon les projets déposés par les candidats, d'autres partenaires institutionnels seront susceptibles de venir cofinancer la mission.

4- Critères d'appréciation des dossiers

- Compétence de l'environnement et des pratiques numériques
- Connaissance des politiques jeunesse et parentalité ainsi que des acteurs départementaux
- Capacité à mobiliser les partenaires
- Capacité à porter cette mission (structuration de l'association)
- Viabilité financière

5- Calendrier prévisionnel

a. Remise des offres

Les candidats devront transmettre leurs candidatures à l'adresse partenairesactionsociale@caf47.caf.fr au plus tard le 10 novembre 2026.

Liste des pièces justificatives de la candidature : note méthodologique, profil de la personne pressentie, budget prévisionnel de la mission, liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau.

b. Phase d'examen

La phase d'examen comprendra :

- Une étude des candidatures
- Un entretien avec les institutions partenaires et les candidats retenus le jeudi 26 novembre après-midi

c. Notification du marché

A titre indicatif, la réponse sera donnée avant fin 2026.

d. Calendrier des missions

Début de mission : 1^{er} janvier 2027

Durée : convention d'objectifs sur 5 ans (2027-2031)